



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 28 avril 2005 — N° 144

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 27 avril 2005, sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Charest (Rimouski).

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, M. Landry, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, M. Landry, chef de l'opposition officielle, présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui confirme sa mollesse auprès du gouvernement fédéral.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski) et M. Landry, chef de l'opposition officielle.

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, Mme Marois (Taillon) retire certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, Mme Marois (Taillon) présente la motion de censure suivante :

28 avril 2005

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne respecte pas ses engagements et les besoins du milieu de l'éducation.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois (Taillon).

À 11 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 97 Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques

La motion est adoptée.

28 avril 2005

Dépôts de rapports de commissions

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 26 et 27 avril 2005, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 93 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1813-20050428)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À 15 h 01, M. le Président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 17.

À la demande de M. le Président, Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

28 avril 2005

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance qu'elle accorde à un secteur laitier fort et prospère au Québec et qu'à cet effet elle soutienne les objectifs poursuivis par la Fédération des producteurs de lait du Québec visant à assurer efficacement la gestion des importations grandissantes d'ingrédients laitiers tels que les huiles de beurre et les mélanges de protéines, et que l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral qu'il agisse dans les plus brefs délais en utilisant tous les moyens à sa disposition.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Lessard, ministre du Travail, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui, en ce 28 avril 2005, le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents et de maladies du travail et offre ses condoléances aux familles éprouvées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

28 avril 2005

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, et de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Politique du médicament*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 29 avril 2005 entre M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) et M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, portant sur « le développement durable au Québec », est reportée au lundi 2 mai 2005.

Puis M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 6 mai 2005, M. Jutras (Drummond) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation des régions au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois (Taillon).

À la fin de son intervention, Mme Champagne (Champlain) présente la motion de censure suivante :

28 avril 2005

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne respecte pas ses engagements électoraux en matière de formation professionnelle de même que les besoins identifiés lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon) et Mme Champagne (Champlain).

À la fin de son intervention, M. Bourdeau (Berthier) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour avoir oublié la jeunesse québécoise dans son budget 2005-2006.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain) et M. Bourdeau (Berthier).

À la fin de son intervention, M. Dion (Saint-Hyacinthe) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne tient pas compte des efforts accrus nécessaires en matière de promotion du français et d'application de la Charte de la langue française.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain), M. Bourdeau (Berthier) et M. Dion (Saint-Hyacinthe).

28 avril 2005

À la fin de son intervention, M. Simard (Richelieu) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui ne prévoit pas les sommes nécessaires au renouvellement des conventions collectives des employés de l'État et au règlement du dossier de l'équité salariale.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain), M. Bourdeau (Berthier), M. Dion (Saint-Hyacinthe) et M. Simard (Richelieu).

À la fin de son intervention, M. Turp (Mercier) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral de ne pas investir suffisamment dans la mission culturelle de l'État québécois de façon à soutenir véritablement la création.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain), M. Bourdeau (Berthier), M. Dion (Saint-Hyacinthe), M. Simard (Richelieu) et M. Turp (Mercier).

À la demande de M. Cusano, premier vice-président, Mme Doyer (Matapédia) retire certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, Mme Doyer (Matapédia) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale condamne l'absence d'une réelle volonté du gouvernement dans son budget 2005-2006 à accompagner financièrement les régions du Québec les plus touchées par la coupure de 20 % de possibilité forestière.

28 avril 2005

Le débat se poursuit sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain), M. Bourdeau (Berthier), M. Dion (Saint-Hyacinthe), M. Simard (Richelieu), M. Turp (Mercier) et Mme Doyer (Matapédia).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Doyer (Matapédia) à M. Charest, premier ministre, concernant les mesures d'atténuation attendues afin d'aider les travailleurs en région ; M. Béchard, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, remplace le premier ministre pour ce débat ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Deslières (Beauharnois) à M. Després, ministre des Transports, concernant les engagements du gouvernement dans le dossier de la motoneige.

À 18 h 27, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 3 mai 2005, à 10 heures.

28 avril 2005

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 28 avril 2005, à 16 h 01, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Cusano, premier vice-président, de M. Paquet (Laval-des-Rapides), représentant du premier ministre, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 195 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite

Le Président

MICHEL BISSONNET